

# Association « **Sur les Pas de Saint Jacques** »

*Le Puy-en-Velay - Aumont-Aubrac - Conques - Livinhac-le-Haut*

## **Assemblée Générale 2020** **13 novembre 2021 – St Chély d'Aubrac**

L'Assemblée Générale annuelle de l'association Sur les Pas de Saint Jacques s'est tenue à Saint-Chély-d'Aubrac le samedi 13 novembre 2021. Madame Christiane MARFIN, Maire de Saint-Chély-d'Aubrac, accueille les participants et déclare sa satisfaction de l'organisation de cette assemblée générale en sa commune.

Jean-Claude ANGLARS, Président, après avoir excusé les absents, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette 32<sup>ème</sup> rencontre, temps fort de l'association, plusieurs fois reportée à cause des contraintes et restrictions de la crise sanitaire de la COVID-19. Il remercie Christiane MARFIN pour son accueil et souligne la place stratégique de la commune de Saint-Chély-d'Aubrac sur le Chemin ; le GR®65 étant un élément déterminant d'attractivité et d'activité touristique pour la commune.

Il rend hommage à trois personnalités marquantes, membres actifs de l'association :



Simone ANGLADE, présidente fondatrice disparue le 2 septembre 2019. Personnalité aveyronnaise d'exception, au parcours remarquable, qui s'est entièrement dévouée aux autres et à la chose publique. Femme pionnière, elle s'est engagée très tôt dans la vie publique. Elle fut élue maire de la commune de Castlenau-de-Mandailles (12) en 1977 à l'âge de 26 ans. Première femme Conseillère Générale à rentrer dans l'hémicycle aveyronnais en 1988, elle était élue du canton d'Espalion et Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aveyron. Elle dédia aussi sa vie au Chemin vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Sur les bases de l'association « Les Amis de Saint-Jacques de Compostelle » créée 2 ans plus tôt, Simone Anglade initia ainsi en 1988 l'association « Sur les Pas de Saint-

Jacques » pour fédérer les acteurs du chemin depuis le Puy-en-Velay jusqu'à Livinhac-le-Haut et toutes les initiatives de mise en valeur et d'animation touristique, culturelle et économique de la Via Podiensis. L'association se dotait alors d'objectifs de cohérence et d'articulation des programmes, elle jetait les bases de la gouvernance du chemin, elle s'est inscrite dans le cadre de la coordination mise en œuvre par les régions du sud de la France en réponse aux exhortations du Conseil de l'Europe.



Geneviève PUBELLIER nous a quittés le 4 mars 2021. Ancienne maire de Coubon (43) de 1965 à 1977 et première femme élue au Conseil général de la Haute-Loire en 1971, elle a été l'une des pionnières de la vie politique altiligérienne. Très impliquée pour le Chemin de Saint-Jacques et soutien de l'association dès ses débuts, elle était membre d'honneur de l'association Sur les Pas de Saint Jacques.



Philippe PUBELLIER nous a quittés le 31 mars 2021. Il était membre de l'association depuis de nombreuses années, très engagé dans les associations jacquaires de Haute-Loire et l'accueil des pèlerins au Puy-en-Velay, particulièrement ces dernières années pour la réhabilitation de l'hôtel de la Manécanterie en vue de la création de l'accueil « Le Camino ». Membre actif de l'association, il était un relai permanent avec le Camino et les amis de Saint-Jacques du Velay.

A la demande de Jean-Claude ANGLARS, une minute de silence est observée en la mémoire de ces trois personnes disparues.

Il propose d'ouvrir les travaux de l'Assemblée Générale conformément à l'ordre du jour en date du 21 octobre 2021.

## 1°/ Rapport moral du Président

Jean-Claude ANGLARS a souhaité remercier ceux qui œuvrent au quotidien pour le Chemin : les Fédérations de Randonnée Pédestre et leurs bénévoles, les associations jacquaires, l'ACIR, ainsi que les Offices de Tourisme, les communes et les Conseils Départementaux qui soutiennent l'association. Il salue la présence à cette Assemblée Générale de Christine SAHUET, Conseillère Régionale représentant le Conseil Régional d'Occitanie qui montre son intérêt aux travaux de l'association.

Il présente le rapport moral d'activité de l'association. Après un rappel historique des dates de création de l'association et de ses objectifs, il rappelle les axes de travail :

- pour la valorisation du patrimoine,
- l'information et la promotion de l'itinéraire,
- l'action culturelle et touristique,
- la contribution à la gouvernance,
- le soutien aux initiatives,
- la vie du réseau des prestataires et acteurs du chemin du chemin du Puy-en-Velay à Livinhac-le-Haut.

Il dresse ensuite un bilan des activités des trois dernières années avec une action centrée sur le Bien Patrimoine Mondial de l'UNESCO dans le sillage du XXème anniversaire de l'inscription en 2018, et plus particulièrement l'opération « **Accueillis & Accueillants** » à travers les portraits de Balint Pörnezi qui a été labellisée par la DRAC événement XXème anniversaire. Réalisée à partir de juillet 2018 avec les prises de vues, puis présentée en 2019 sous la forme :

- **de panneaux photographiques** Accueillis & Accueillants, mis en place sur les communes de Conques-en-Rouergue, d'Estaing, d'Espalion, de Saint-Côme-d'Olt, de Saint-Chély-d'Aubrac et de Nasbinals,
- **de l'édition du livre** Accueillis & Accueillants en 810 exemplaires,
- **de la mise en ligne d'un site Web.**

Il souligne la bonne situation financière de l'association mais indique son équilibre fragile du fait d'un retard de plusieurs années de versement de subventions LEADER représentant un montant de 15 184€ pour l'opération « Accueillis & Accueillants », qui sont inscrites en produits à recevoir depuis 2019 et représentent plus de 73% du bilan financier au 31 décembre 2020. Ces sommes ne sont toujours pas versées à la date de l'AG. Les fonds associatifs restent modestes, l'association agit avec des moyens raisonnables.

Il expose les perspectives partagées au sein du Conseil d'Administration sortant, pour poursuivre les objectifs de l'association au service de la Via Podiensis, en fédérant toutes les parties prenantes, pour contribuer :

- A la qualité de l'accueil et à l'information des marcheurs ;
- A la mise en réseau des prestataires et à la diffusion des bonnes pratiques ;
- A la valorisation du patrimoine et à la pérennité de l'itinéraire du GR65.

L'association Sur les Pas de Saint Jacques doit continuer à être un carrefour d'échanges et de discussions, de partage d'expériences et d'émergences d'initiatives pour faire vivre l'esprit du Chemin. En collaboration et en complémentarité de l'ensemble des acteurs, le Président souligne l'importance de mener des projets fédérateurs au service des marcheurs et des pèlerins.

## **2°/ Bilan d'activité 2020 et plan d'action 2021**

Jean-Roch CROUZET, membre du Bureau, présente le rapport d'activité 2020 qui se trouve fortement réduit dans toutes les dimensions de rencontres du fait de la crise COVID-19 :

- ◆ L'édition 2020 du Guide pratique Sur les Pas de St Jacques – 10 ans du guide. Edité à 8000 exemplaires pour 2 ans – 116 pages. Diffusion gratuite.
- ◆ La rédaction et la diffusion d'un « guide pour l'élaboration de protocole sanitaire à destination des hébergeurs du Chemin de St Jacques ». Relai d'information auprès des hébergeurs pour la préparation de l'ouverture de saison 2020 en pleine crise COVID-19, après le 1er confinement.
- ◆ L'Education artistique et médiation scolaire sur le patrimoine mondial : dans le prolongement du XXème anniversaire UNESCO et de l'exposition Accueillis et Accueillants, réalisation par Aveyron Culture d'un parcours artistique et éducatif avec des scolaires.
- ◆ La contribution à l'élaboration du Plan de gestion des tronçons de sentier du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : participation aux ateliers de l'étude de définition portée par l'ACIR et aux ateliers de co-construction « Chemins Faisons » pour le tronçon Nasbinals-St Chély d'Aubrac piloté par le PNR Aubrac et le tronçon St-Côme d'Olt – Estaing piloté par la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère.
- ◆ La promotion presse – accueil de journalistes : interview pour le magazine « Itinérances » – Quercy Rouergue Corrèze Périgord, hors-série n°7 sorti pour l'été 2020 pour l'article « Vers Compostelle, l'esprit du chemin ». Présentation de l'association Sur les Pas de Saint-Jacques.
- ◆ L'information et le renseignement auprès des marcheurs : envoi de Guides, documentation et réponse aux questions, ...

Jean-Claude ANGLARS expose les axes de travail de l'année 2021 :

- Clôture de l'action pédagogique « Mails Arts » déclinée suite à l'opération Accueillis et Accueillants ;
- Poursuite de l'étude de définition paysagère « Chemin Faisons » - Plan de gestion des tronçons de sentier du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » ;
- Soutien et participation aux initiatives des partenaires ;
- Information des marcheurs.

Il précise que l'activité de l'association a été fortement perturbée ces derniers mois par les différentes contraintes liées à la crise sanitaires (succession de confinements, restrictions des possibilités de déplacements inter-régionaux, limitation des possibilités de réunions).

## **3°/ Comptes annuels au 31/12/2020 et Budget Prévisionnel 2021**

Jean-Claude FONTANIER, trésorier, présente les comptes de l'exercice 2020 ainsi que le bilan comptable au 31/12/2020 : un déficit de 1 564.84€ est constaté, les fonds associatifs s'élevant à 22 085.62€ en début d'exercice seront arrêtés à 20 520.78€.

Il présente également le budget prévisionnel 2021 qui s'équilibre à 8 629.54€.

#### **4°/ Montant des cotisations 2022**

Jean-Claude ANGLARS présente le montant des cotisations 2022 proposé par le Conseil d'Administration :

- 70 € pour les Communes de moins de 500 habitants
- 125 € pour les Communes de 500 à 999 habitants
- 180 € pour les Communes de 1.000 à 1.999 habitants
- 250 € pour les Communes de 2.000 à 4.999 habitants
- 500 € pour les Communes de plus de 5.000 habitants
- 20 € pour les adhésions individuelles
- 1 000 € pour les Départements et les Régions

#### **5°/ Vote des résolutions**

##### **Résolution n°1 : Approbation des rapports et des comptes pour 2020**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les termes du rapport moral, du rapport d'activités, du rapport financier du trésorier pour l'exercice arrêté au 31/12/2020.

##### **Résolution n°2 : Quitus au Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion qu'il a exercé au cours du dernier exercice.

##### **Résolution n°3 : Affectation du Résultat**

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 13 novembre 2021, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité que le résultat déficitaire de l'exercice 2020, s'élevant à 1 564.84 €, soit abondé par les comptes associatifs.

##### **Résolution n°4 : Arrêt des comptes associatifs**

L'Assemblée Générale constate le montant des produits à recevoir s'élevant à 16 684€ et arrête, à l'unanimité, les comptes associatifs à 20 720.78 €.

##### **Résolution n°5 : Montant des cotisations 2022**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le montant des cotisations 2022.

#### **6°/ Modification des statuts**

Jean-Claude ANGLARS rappelle que les statuts de l'association datent de décembre 1989 et qu'ils doivent être mis à jour concernant la composition du Conseil d'Administration suite aux évolutions territoriales : nouvelles régions et communes nouvelles apparues sur le territoire. Il indique qu'il convient également d'actualiser l'objet.

Il donne lecture du projet de nouveaux statuts préparé par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les nouveaux statuts de l'association Sur les Pas de Saint Jacques.

## **7°/ Renouveaulement du Conseil d'Administration**

Jean-Claude ANGLARS rappelle que les délégués du collège n°1 représentant les régions et les conseils départementaux sont désignés par les collectivités concernés.

Il présente les candidatures au renouvellement du Conseil d'Administration pour le collège n°2 représentant les communes et le collège n°3 représentant les personnes qualifiées. Il demande s'il y a de nouvelles candidatures parmi les personnes présentes. Personne ne se déclare. L'Assemblée Générale, à l'unanimité, désigne les délégués au Conseil d'Administration :

### **- COLLEGE 1 – 5 Membres -**

#### Région :

Laurent WAUQUIEZ, Président du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône Alpes

Christine SAHUET Conseillère Régionale Occitanie

#### Départements :

Jean-Claude ANGLARS Conseiller Départemental Lot et Truyère

Eve BREZET, Conseiller Départemental Aumont Aubrac

Sophie COURTINE, Conseiller Départemental de Brioude

### **- COLLEGE 2 – 9 Membres -**

#### Haute-Loire :

Catherine CHALAYE, Adjointe à la Culture Le Puy-en-Velay

Raymond RAVAT, Conseiller Municipal de Monistrol d'Allier

Gaston CHACORNAC, Adjoint Mairie de Saugues

#### Lozère :

Samuel SOULIER, Maire de Saint-Alban

Alain ASTRUC, Maire de Peyre-en-Aubrac

Bernard BASTIDE, Marie de Nasbinals

#### Aveyron :

Christiane MARFIN, Maire de Saint-Chély-d'Aubrac

Alexandre BENEZET, Maire de Golinhac

Michel CABROL, Conseiller Municipal de Conques-en-Rouergue

### **- COLLEGE 3 – 13 Membres -**

Jean Claude FONTANIER - Chély d'Aubrac

Marguerite SALLES - Estaing

André BERTHOMIEU - Espalion

Annie LAUTARD - Aumont-Aubrac

Marie Philippe SAVARY DE BEAUREGARD - Château de Beauregard

Laurence RIEUTORT - Nasbinals

Charles ROLLAND - Le Puy en Velay

Jean Roch CROUZET - Monistrol d'Allier

Gilles CHALAYE - Le Puy-en-Velay

Charles DENICOURT - St Chély d'Apcher

Paul BASTIDE - Saugues

Agence de Coopération Interrégionale- Réseau "Chemins de St-Jacques de Compostelle" - Toulouse

Père Jean-Luc BARRIE – Espalion

## 8°/ Question diverses – bilan de saison et pistes de travail

Jean-Claude ANGLARS fait part des chiffres de fréquentation du Chemin en 2021 qui confirment l'accueil de 20 000 marcheurs cette année (20 000 passages comptabilisés à Conques fin septembre et 18 600 passages à Saugues fin octobre).

Les hébergeurs et responsables d'Office de Tourisme prennent la parole afin de partager le bilan de la saison touristique qui s'achève dont il ressort plusieurs éléments de constats :

- Les hébergeurs présents témoignent avoir diminué leur capacité d'accueil depuis la crise COVID, durant les saisons 2020 et 2021, pour respecter les consignes de gestes barrières. La plupart ont mis en œuvre un protocole sanitaire sérieux, nécessitant de doubler les fournitures de linge, notamment les couvertures réclamées en saison par les marcheurs et qui devaient être lavées après chaque usage ;
- Explosion des demandes d'hébergement alternatifs et gratuits qui ne sont pas faciles à gérer : demandes de possibilités de camping sauvage / bivouac / accueil gratuit chez l'habitant / en grange... une tendance que beaucoup déplorent car ce type de demande ne respecte pas à l'offre d'hébergement classique et les efforts des hébergeurs ;
- En 2020, les clientèles de la pleine saison au cœur de l'été, ne ressemblaient pas aux marcheurs habituels : elles manquaient d'expérience, leur démarche était décalée, il s'agissait davantage de clientèles touristiques que de marcheurs des chemins de Saint-Jacques. En 2021, retour des profils marcheurs ;
- Les hébergeurs rendent compte de l'acceptation durant l'été 2021 du passe-sanitaire par les marcheurs - pas d'exemple de refus et de contestation ;
- Beaucoup dénoncent le manque de civisme des marcheurs qui annulent au dernier moment leur réservation (prises par téléphone en chemin, donc sans versement d'arrhes) et ne préviennent pas toujours l'hébergeur concerné : c'est un problème récurrent, qui impacte tous les hébergeurs, qui perdent ainsi beaucoup de réservations pendant la saison et beaucoup de locations ;
- Il est néanmoins souligné que la saison 2021 s'est achevée dans de bonnes conditions, montrant une tendance progressive de retour à la normale. Malgré les constats négatifs partagés, les hébergeurs expriment leur satisfaction vis-à-vis de l'activité dont ils veulent préserver la qualité.

Des hébergeurs soulignent la complexité à suivre l'évolution permanente des consignes sanitaires et demandent si l'association ne pourrait pas centraliser et diffuser toutes les directives qui parviennent de différents niveaux. Un large débat s'instaure dont il ressort que le rôle des Offices de Tourisme est en première ligne et qu'avec les mairies, ils restent les interlocuteurs immédiats dans ce contexte. L'association, lorsqu'elle est sollicitée peut intervenir de manière complémentaire.

En dernière partie de réunion, le Président propose d'échanger sur les perspectives de la saison prochaine : le Conseil d'Administration a retenu une proposition de travail sur un projet collectif et fédérateur autour de l'année jacquaire 2022. Marguerite SALLES expose le projet des « galets Sur les Pas de Saint Jacques » qui pourraient être réalisés pour créer un évènementiel artistique sur le principe de galets peints que les marcheurs feraient avancer sur le chemin et déposeraient pour créer un cairn ; le déplacement d'une délégation de l'association à Compostelle pour la St Jacques pourrait être associé à l'opération. Un débat s'instaure dont il ressort une volonté unanime de travailler sur ce projet.

Geneviève FUERTES, Présidente du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Aveyron intervient et rappelle le travail réalisé par les bénévoles et les permanents pour garantir la praticabilité de l'itinéraire et entretenir le balisage. Elle souligne l'importance la

randonnée dans le département de l'Aveyron et du Chemin de St Jacques qui constitue une vitrine importante.

André VALADIER, rappelant la mémoire de Simone ANGLADE, salue le dynamisme de l'association et la qualité des actions engagées. Il remarque que l'importante fréquentation du Chemin de St Jacques sur l'Aubrac témoigne du travail de fond réalisé depuis des années pour la notoriété du chemin. Il se félicite des échanges interculturels que génèrent le Chemin sur le territoire.

Jean-Claude ANGLARS conclue les travaux en remerciant l'ensemble des membres présents pour leur mobilisation et leur participation. Il souligne l'importance des synergies à cultiver au service du chemin et se félicite que l'association soit un carrefour de rencontres qui œuvre à cet objectif.

Le Président  
Jean-Claude ANGLARS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a horizontal line and a few vertical strokes.